

Université d'Alexandrie
Faculté des lettres
Département de français
Institut des études linguistiques

Médecine et Droit Moderne

De Jean MALHERBE

**TRADUCTION, ETUDE CRITIQUE ET
ANALYTIQUE**

**Thèse de Maîtrise en
Traductologie
Faculté des lettres, Université d'Alexandrie**

**Présentée par
Hoda Galal Fahmy Moemen**

Sous la supervision de

PROF. DR. NIVINE KHALED

PROF. DR. FATOUH EL CHAZLY

Dédicace

A la mémoire du Professeur Dr. /Nefissa Schach

**" Vous qui étiez toujours là pour aider
Je voudrais de tout mon coeur vous remercier
De votre patience et pour m'aider
Chaque jour à avancer "**

Oliver.O.

Que Dieu vous accorde sa miséricorde

Introduction

Si la traduction renforce le contact entre les différentes cultures, les recherches traitant de la traductologie ont à eux leur pouvoir dans la mise au point de la diversité des styles d'expression et de syntaxe en allant d'une langue à une autre.

Considérée comme une modeste tentative parmi d'autres, cette recherche tire son importance du sujet du livre objet d'étude qui touche à des champs plus ou moins vierges.

Un aperçu général sur l'auteur du livre et l'estime dont jouit son ouvrage dans le domaine du droit médical semble indispensable.

Du côté professionnel, l'auteur du livre Jean Malherbe a occupé le poste de Vice- Président du Tribunal de Grande Instance de Lyon.

Il a publié plusieurs ouvrages et essais dont les plus célèbres sont :

“La Vie Privée et Le Droit Moderne”, édité en 1968

“Médecine et Droit Moderne”, publié en 1969

Nous avons choisi le livre de “Médecine et Droit Moderne” surtout à cause de son style qui est à la fois littéraire et scientifique.

Comme le titre l'indique, ce livre comporte deux branches de sciences appartenant chacune à une catégorie totalement différente de l'autre.

Le droit, faisant partie des sciences humaines avec tout ce que son langage savant comporte en spécialité, offre dans ce livre un style harmonieux et riche en connaissances juridiques.

Quant à la médecine, elle représente le second volet de cet ouvrage et appartient à un autre domaine possédant son langage scientifique.

Aussi tenterons – nous d'identifier la traduction des textes pragmatiques en décelant les problèmes qui en résultent.

L'importance de cette recherche réside aussi dans les questions qu'elle pose :

Comment peut – on traduire une œuvre pragmatique ?

Quelle est la problématique que pose ce genre de traduction ?

Est-ce que le rôle du traducteur se limite à faire passer un message d'un texte dans un autre, ou doit –il exposer son bagage cognitif à son lecteur, de s'exprimer pour qu'il ne soit pas oublié et ne pas se contenter que son nom figure seulement en page de couverture sous le nom de l'auteur (')

Enfin, l'ingéniosité de cette recherche est mise en relief par la combinaison des deux langues le français et l'arabe dans un cadre linguistique qui repose à son tour sur l'étude du langage de ce livre du point de vue scientifique et littéraire.

Il s'agira de mettre en valeur les différentes formules relatives aux langages scientifique et juridique dans une seule série harmonieuse pour parvenir à cette présentation méthodologique du livre.

Il est à noter que deux parmi les plus célèbres juristes en France, éminents en matière de rédaction juridico médicale ont fait référence à ce livre à plusieurs reprises.

¹) Selon Montesquieu dans Les Lettres Persanes, le traducteur ne pense pas puisqu'il ne s'exprime pas par lui-même. " Il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions – Quoi ! monsieur , dit le géomètre , il y a vingt ans que vous ne pensez pas !" (MONTESQ. Lett. Pers. 128)

Ces juristes sont

- ¹- René Savatier, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Poitiers qui dans son article “ Les Problèmes juridiques des Transplantations d'organes Humains” publié dans la Semaine Juridique en 1969, a utilisé le livre de “ Médecine et Droit Moderne” objet de notre étude comme référence de base. Cela prouve sa valeur scientifique et à quel point son contenu possède une valeur scientifique et méthodologique indéniable.
- ²- Paul Julien Doll, Conseiller à la Cour d'Appel de Paris et auteur de l'ouvrage le plus célèbre dans le domaine de la transplantation des organes intitulé “ La Discipline des Greffes, des Transplantations et des Autres Actes de Disposition concernant le Corps Humain”. Ce livre fut publié en 1970, et représente un des ouvrages indispensables à tout chercheur dans le domaine de la transplantation d'organes.
Doll a utilisé “ Médecine et Droit Moderne” comme un des livres de base de son ouvrage, il est à noter que “ Médecine et Droit Moderne” a été publié un an avant le livre de Doll, c.a.d. en 1969
Doll s'est référé maintes fois au livre de Malherbe quant au droit médical et les problèmes que pose la transplantation.

De nombreux experts arabes se sont également référés au livre “Médecine et Droit Moderne” dans leurs ouvrages. Nous nous contenterons d'en citer quelques uns :

¹-Dr. Hossam El Din El Ahwany, Professeur de Droit Civil et Doyen de la Faculté de Droit de Ein Shams, auteur de l'ouvrage le plus célèbre dans le domaine de la transplantation des organes en Egypte. “**Les Problèmes Juridiques des Transplantations des Organes humains – Etude Comparée**“. Edité en ١٩٧٥، cet ouvrage est considéré comme une source très importante pour ceux qui voudraient étudier le droit médical et surtout la transplantation des organes.

Dr. El Ahwany s'est référé à l'ouvrage de Jean Malherbe en usant de ses précieuses informations relatives aux principes du droit médical.

²- Dr. Ahmed Mahmoud Saad, Professeur de Droit Civil à l'Université du Caire, auteur de plusieurs ouvrages de droit médical dont nous nous contenterons de citer “**La Transplantation des Organes, Licite ou Illicite**” édité au Caire en ١٩٨٦.

Ainsi le livre de “**Médecine et Droit Moderne**” jouit d'un prestige juridique du point de vue des spécialistes Juridico Médicaux non seulement en France mais aussi en Egypte.

Pour faire une traduction et une étude critique et analytique de l'ouvrage de Jean Malherbe : **Médecine et droit Moderne**, il semble pertinent d'élaborer la présente recherche selon deux axes

La première partie comportera deux chapitres, le premier sera consacré à la traduction du livre du français vers l'arabe et le second étudiera la problématique de la traduction et des problèmes rencontrés au cours de la recherche.

La deuxième partie comportera également deux chapitres : le premier étudiera les différents aspects juridico-médicaux. Le second traitera les aspects littéraires.

Il s'agira de détecter d'une manière plus détaillée les éléments fondamentaux des quatre parties du corpus afin d'en dégager le véritable sens en médecine comme en droit.

Cela n'était possible qu'en suivant le schéma suivant :

Le 1^{er} chapitre de la première partie intitulée (la traduction du livre) comporte une traduction aussi fidèle que possible du corpus annexé d'un glossaire regroupant les termes juridiques et médicaux.

Quant au 2^{ème} chapitre il traite les problèmes affrontés au cours de la traduction enrichi par des exemples extraits du corpus.

Le 1^{er} chapitre de la deuxième partie intitulé " les aspects juridico-médicaux " expose les différentes pratiques portant atteinte à l'intégrité du corps humain (l'expérimentation thérapeutique, l'Autopsie Clinique, les Greffes d'organes, l'insémination artificielle, l'Euthanasie, l'Avortement, la stérilisation, la contraception).

Quant au 2^{ème} chapitre intitulé " les aspects littéraires" il comporte une analyse détaillée des aspects littéraires de ce chef d'œuvre intitulé "Médecine et Droit Moderne" par le biais de l'approche des épigraphes, des poèmes et des citations empruntés aux poètes et aux philosophes.

Plan

1ère partie :

1er Chapitre : Traduction du Livre

2ème Chapitre : Problèmes Rencontrés

1- la traduction est un acte de communication et non pas "un passe temps d'érudit penché sur ses grimoires" (¹)

2- le processus de la traduction :

- A- Compréhension
- B- Déverbalisation
- C- Réexpression

3- Types de traductions

A- Traduction littéraire

Ce type de traduction concerne romans, poèmes et autres créations artistiques du domaine littéraire

Dans ce type de traduction il faut non seulement transmettre fidèlement son contenu mais aussi " retrouver le même rapport de nécessité entre l'idée et la forme " (²) ceci exige une maîtrise de stylistique, une bonne imagination et des connaissances culturelles étendues

❖ Problématique de la traduction littéraire

- La première difficulté de la traduction littéraire consiste à "apprécier avec exactitude où se situe la langue du texte original - la phrase, la proposition, le mot- par rapport à la norme écrite de sa langue source et à définir l'écart éventuel entre les deux" (³)

¹) GEMAR, Jean Claude , **Fonctions De La Traduction Juridique En Milieu Bilingue Et Langage Du Droit Au Canada** , Essais en Jurilinguistique, première partie – Chapitre III , Fonctions du langage du droit <http://www.clf.gouv.q.c.ca/publications> ¹¹ décembre ²⁰⁰²

²) " **La Traduction Littéraire En Questions**" , Entretien avec Fortunato Israel , professeur et directeur de recherche à l'Esit , Point Com , Dossier : la traduction Juridique et assermentée (Juillet ²⁰⁰⁹)

³) MEUNIER Benoit , **Les Difficultés De La Traduction Littéraire**,http://www.Lentrelacs.org/article.php?id_article=^ , Avril , ²⁰⁰⁷

- La seconde difficulté consistera à " s'affranchir de la pression de la norme dans la langue cible, pour recréer, ou plus exactement transposer cet effet de style"(°)
- Exemple emprunté de la traduction de certains passages littéraires du livre objet d'étude

B- Traduction pragmatique

Ce genre de traduction embrasse plusieurs domaines comme celui des textes juridiques, des textes médicaux et autres :

I – Textes d'ordre Juridique

Ce sont les textes qui se distinguent nettement de tout autre type de texte par leur spécificité linguistique formelle (¹)

(Ex : les lois, les règlements, les arrêtés ministériels, les traités, les contrats, les conventions ... etc.)

❖ Problématique de la traduction juridique

Langage juridique ou " legalese", définition et caractéristiques

La légistique " science de la législation, qui cherche à déterminer les meilleures modalités d'élaboration, de rédaction, d'édition et d'application des normes"(²)

- A) légistique matérielle
- B) légistique fonctionnelle

Les difficultés inhérentes à la traduction juridique

°) Op.cit.

¹) FUENTE, Elena de la "Déontologie Vs Marché", Point Com, Dossier: la traduction Juridique et assermentée (Juillet 1999)

²) CHEVALLIER, J., "L'évaluation Législative: Un Enjeu Politique", in Delcamp A. et al., Contrôle parlementaire et évaluation, Paris, 1990 p.10

- Au problème essentiel que pose le langage au traducteur vient s'ajouter celui du caractère normatif du texte juridique.
- " Un texte de droit comporte des effets juridiques. Ceux –ci doivent être équivalents dans les deux textes, faute de quoi le traducteur n'aura pas effectué fidèlement sa mission et "échoué dans sa tache "(^).

- le vocabulaire de droit est aussi vaste que flottant " il exige, selon Christine Schmidt, une bonne connaissance, un très long bain linguistique"(¹)

- le traducteur des textes juridiques doit avoir reçu une double formation (juridique et linguistique)

- la diversité sociopolitique des systèmes juridiques

- Abondance des termes polysémiques difficiles à transposer en raison des conditions socioculturelles et socio-économiques des sociétés.

- Exemples empruntés du livre objet d'étude

II – Textes d'ordre médical

Se caractérisent par leurs contenus cognitifs spécialisés que ne possèdent que les spécialistes et véhicule essentiellement des messages informatifs plutôt qu'affectifs ou esthétiques (²)

❖ Problématique de la traduction des textes d'ordre médical

- La terminologie :

" Ensemble des termes techniques, d'une science, d'un art ou d'un domaine donné"(³)

- Les acronymes :

"L'acronymie (du grec ἄκρος, akros, « au bout, extrême » et ὄνομα, onoma, nom) est l'abréviation d'un groupe de mots formée par la ou les premières lettres de ces mots "(⁴)

^¹) GEMAR Jean - Claude , [Les Enjeux De La Traduction Juridique](#) . Principes et nuances ,
http://www.tradulex.org/Actes\1998/Gemar-avr\1998

^²) SCHMIDT Christine , [La Langue Juridique : Maux Et Remèdes](#) <http://wwwjuripole.w.nancy-fr/tradjur.html> \1998

^³) GILE Daniel " [La Traduction Médicale Doit-Elle Etre Réservée Aux Seuls Traducteurs – Médecins? Quelques Réflexions](#)" Meta XXXI , 1, 1986

^⁴) Terminologie , un article de Wikipedia – L'encyclopédie libre , 11 août 2008
<http://wwwfr.wikipedia.org>

- Les éponymes :

L'éponymie est le fait de « donner son nom » à quelque chose. Ce qui donne son nom est un éponyme. Le mot vient du grec epônumos, « qui donne son nom à » (επωνυμός)

- La dominance de l'anglais
- La phraséologie médicale

- Exemples empruntés de la traduction de certains termes médicaux

¹⁷) Acronymie , un article de Wikipedia – L'encyclopédie libre , 20 août 2008
<http://wwwfr.wikipedia.org>

¹⁸) Eponymie , un article de Wikipedia – L'encyclopédie libre , 8 août 2008
<http://wwwfr.wikipedia.org>

1ère partie : Etude Critique et Analytique du Livre intitulé
(Médecine et Droit Moderne)

1er Chapitre : Aspects Juridico-Médicaux

Analyse des éléments fondamentaux du corpus
Ces éléments résident essentiellement dans :

A- Les différentes pratiques portant atteinte à l'intégrité du corps humain.

B- Responsabilités et obligations du médecin.

A- Les différentes pratiques portant atteinte à l'intégrité du corps humain

Premièrement : l'Expérimentation Thérapeutique

I- L'expérimentation thérapeutique est le préalable indispensable au développement de nouvelles thérapeutiques

II- La religion musulmane et l'expérimentation thérapeutique

III- L'expérimentation thérapeutique dans la loi égyptienne

Deuxièmement : l'Autopsie Clinique

I- Définition de l'autopsie : Examen médical des cadavres. Le mot autopsie vient du grec : le voir de vos propres yeux

II- les types d'autopsie

A) Autopsie Clinique ou médico -scientifique

Sont réalisées par les étudiants en médecine en vue d'apprendre l'anatomie humaine

B) Autopsie médico -légale

Elle est mise en œuvre en cas de mort suspecte

III Législation :

A- La réglementation relative à l'autopsie clinique en France

B- l'autopsie clinique dans l'islam

Troisièmement : Greffes d'Organes

I – Définition : Une greffe ou transplantation " est une opération chirurgicale consistant à remplacer un organe malade par un organe sain, appelé greffon et provenant d'un donneur "

II / Types de greffes :

- a. Isogreffe : le greffon appartient au vrai jumeau du receveur
- b. Allogreffe : le donneur et le receveur appartiennent à la même espèce
- c. Xénogreffe : le donneur est d'une espèce différente mais proche génétiquement du receveur
- d. Autogreffe : le greffon appartient au receveur il s'agit essentiellement de tissus ou de cellules

III / législation :

A) Greffe d'organe en France

- La Licéité du prélèvement d'organe sur une personne vivante et la valeur du consentement du donneur.
- La Licéité du prélèvement d'organe sur un cadavre en coma dépassé (les critères de la mort)

B) Greffe d'organe en Islam

- La greffe chez un Musulman d'un organe prélevé sur le cadavre (les quatre grands signes du décès)
- La greffe chez un Musulman d'un organe prélevé sur le vivant (La fatwa de l'Académie Islamique de Jurisprudence)